



AGIR
AVEC LE SUD

Accès à la terre

L'accès à la terre, un droit acquis pour les producteurs ?

Plus de 6 milliards de bouches à nourrir. Plus de 1 milliard de paysans, parmi eux des éleveurs et des cultivateurs, des petits paysans et des grandes multinationales. Une course à l'acquisition de terres pour la production d'agro-carburants et des sols appauvris par le réchauffement climatique. L'accès à la terre est chaque jour un enjeu de plus en plus majeur pour les paysans.

Aujourd'hui, le droit à la terre est particulièrement menacé dans les pays les plus pauvres et dépendants de l'agriculture et de l'élevage.

Ce problème est exacerbé dans un contexte de mondialisation qui favorise la concentration des exploitations et la spéculation foncière des transnationales. Même les gouvernements de certains pays se sont lancés dans ce rachat massif de surfaces cultivables : 15 à 20 millions d'hectares - l'équivalent des terres arables françaises - ont fait l'objet de transactions depuis trois ans, essentiellement en Afrique. **Les paysans sont marginalisés et expulsés de leurs terres.**

Cette perte des droits des producteurs sur la terre a des conséquences désastreuses du point de vue économique mais également social, alimentaire et environnemental.

Ce phénomène est non seulement responsable d'une **augmentation de la précarité au sein du milieu rural** mais également de **la destruction du tissu social**. Beaucoup de travailleurs ruraux choisissent d'immigrer vers les bidonvilles, où ils connaissent des conditions de vie difficiles (pauvreté et violence).

La monopolisation des terres pose également la **question de la souveraineté alimentaire**, dès lors que le développement de monocultures destinées à l'exportation s'effectue au détriment des cultures vivrières des populations locales.

Enfin, l'accaparement des terres implique souvent une utilisation massive de pesticides et d'engrais chimiques qui ont un **coût environnemental lourd**. De plus, l'épuisement des terres est rapide et l'érosion des sols fréquente par manque de rotation des productions agricoles.

SOS Faim et ses partenaires du Sud plaident pour un accès sécurisé à des terres exploitables. C'est une priorité pour les paysans.

Exemple : Faranfasi So (partenaire de SOS Faim au Mali)

Au Mali, dans la région de l'Office du Niger (domaine irrigué de 80 000 ha au sein de Sahel), l'Etat multiplie l'appel aux investisseurs étrangers pour développer la zone. Les puissants groupes agro-industriels chinois (Sukala - 6000 ha), libyens (Malybia) ou encore sud-africains (Sosumar) s'emparent des terres fertiles. Face à ces phénomènes, le SEXAGON (syndicat défendant les intérêts des paysans), craignant l'exclusion des petits producteurs, vise à renforcer leur statut foncier et garantir un accès collectif au système d'irrigation. **SOS Faim appuie le SEXAGON à travers des formations en commercialisation, gestions administratives et financières, des appuis juridiques, des cours d'alphabétisation.**